

Avis de la COREAMR

La commission régionale de l'économie agricole et du monde rural (COREAMR) s'est tenue le 16 avril 2026 en préfecture de METZ.

Au cours de celle-ci, le projet de révision des zones vulnérables du bassin Rhin-Meuse a été présenté puis soumis au vote des membres de la commission.

Le tableau suivant retrace les résultats des votes (33 membres présents avec droit de vote) :

| Objet de l'avis | Pour | Contre | Abstention |
|---|------|--------|------------|
| Révision des zones vulnérables du bassin Rhin-Meuse | 25 | 0 | 8 |

Le projet a donc reçu un avis favorable de la part des membres présents.